

# S E R M O N

S U R

LE MALHEUR DE CEUX QUI  
CACHENT LEURS TRANSGRES-  
SIONS, ET LE BONHEUR  
DE CEUX QUI LES CON-  
FESSENT.

PROVERBES Chap. XXVIII. v. 13.

*Celui qui cache ses transgressions , ne prospérera point : mais celui qui les confesse & qui les délaisse , obtiendra miséricorde.*

Pronon-  
cé un  
jour de  
Com-  
munion,  
le matin.

**L'**HISTOIRE de l'Ancien Testa-  
ment fait mention de deux Pécheurs  
notables , envers qui Dieu a tenu une  
conduite bien extraordinaire : je veux  
parler de Saül & de David. L'un & l'au-  
tre eurent le malheur de tomber dans la  
disgrace de Dieu , & de se rendre cou-  
pables d'une transgression volontaire contre

SERMON *sur le malheur de ceux, &c.* 267

tre sés Loix. Mais qu'il y eut de différence dans le sort de ces deux Princes ! Le crime de Saül consistoit dans une exception qu'il osa faire aux ordres exprès qu'il avoit reçus du Ciel. Dieu lui avoit commandé de frapper Hamalec , d'exterminer ce Peuple à la façon de l'interdit, sans épargner ni homme ni bête. Saül obéit à cet ordre rigoureux ; il fit périr, dit l'Ecriture, tout le Peuple par le tranchant de l'épée : seulement, par une pitié mal entendue, il épargna Agag leur Roi ; il réserva les meilleures brebis & les bêtes grasses, pour en faire, disoit-il, un sacrifice à l'Eternel.

1 Sam.  
ch. 15.  
v. 3.

Le crime de David paroît tout autrement considérable , & accompagné de circonstances bien plus odieuses. Ce Prince, séduit par une flamme impure, ravit la Femme de son prochain, & commit adultère avec elle. Pour couvrir son adultère , il trame la trahison la plus noire. La trahison n'ayant pas eu le succès qu'il avoit espéré, il médite la perte d'Urie, il en expédie l'ordre de sang-froid ; & pour couvrir l'homicide d'un Sujet fidèle, il expose la vie d'un nombre de Guerriers, qui périrent avec lui dans l'assaut qui fut livré à une Ville des Hammonites.

2. Sam.  
ch. 11.

Qui

Qui de ces deux Princes , Mes Frères , vous paroît le moins coupable , le plus digne de pitié & de compassion ? A qui auriez-vous pardonné , si Dieu vous avoit établi envers eux les Dispensateurs de ses miséricordes ? Vous ne balancez pas , sans doute , à vous déclarer en faveur de Saül : quelle comparaison en effet y a-t-il à faire entre la désobéissance de ce Prince , & les crimes , les attentats de *l'homme selon le cœur de Dieu* ? Cependant , David est absous , & Saül est condamné : David est reçu en grace , & Saül est rejeté : David recouvre incontinent l'amour & la bienveillance de Dieu , qu'il avoit perdue ; & Saül au contraire la perd pour toujours , cette bienveillance , & avec elle il se voit condamné à perdre son Royaume & sa Couronne. D'où vient cette différence , Mes Frères ? quelle peut être la raison d'une conduite si étrange ? C'est que Saül fait l'apologie de sa désobéissance ; il ne veut point convenir d'avoir péché ; il chicane , il dispute avec le Prophète de Dieu ; il refuse avec opiniâtreté de s'avouer coupable ; il prétend avoir exécuté fidèlement les ordres de Dieu , & qu'on doit lui tenir compte d'avoir réservé le plus beau du butin , pour en faire

re

re un don à Dieu & le lui offrir sur son Autel. David au contraire, plus sage, plus modeste, n'a pas plutôt les yeux ouverts sur ses crimes, qu'il en fait une humble & sincère confession à Dieu : il s'accuse, il se condamne lui-même, il reconnoit la grandeur de son péché, il en sent tout le poids & toute l'amertume : il ne voit de ressource pour lui que dans la clémence & dans la compassion de son Juge, qu'il implore, qu'il sollicite avec instance. Et voilà où vous devez chercher la raison de cette conduite de Dieu, qui paroît d'abord si mal assortie à l'atrocité des crimes, dont ces deux Princes s'étoient rendus coupables. L'un se perdit par son orgueil, par son obstination à désavouer son péché : l'autre se sauva par son humilité & sa repentance ; & l'un & l'autre ont vérifié dans leur personne cette double vérité de mon Texte : *Celui qui cache ses transgressions, ne prospérera point : mais celui qui les confesse & qui les délaisse, obtiendra miséricorde.*

Mes Frères, vous êtes trop sages pour entreprendre de cacher vos transgressions : hé le moyen d'en dérober la connoissance aux yeux clairvoyans de notre Père céleste ; Nous devons donc présumer que  
vous

270 SERMON *sur le malheur de ceux*

vous les avez confessées à Dieu , que vous avez été de bonne foi dans la confession que vous lui avez faite, que vous ne vous êtes rien caché de vos misères & de vos offenses , que c'est de bon cœur que vous en avez été chercher la rémission dans le Sacrement de la Sainte Cène. C'est quelque chose , Mes Frères , qu'une telle confession : elle forme sans doute un préjugé bien favorable pour le Communiant qui s'est approché ainsi de la Table du Seigneur. Mais ne vous y trompez pas, il faut aller plus loin encore , *pour obtenir miséricorde* : il faut les *délaisser* , les abandonner , ces péchés qui font notre honte & notre misère : prendre soin de n'y plus retourner à l'avenir , & nous acquitter fidèlement des vœux & des promesses que nous avons faites à Dieu. Moyennant cela , le pardon nous est assuré : il n'y a point de péché , quelque grand qu'il soit , que Dieu ne soit prêt à remettre à notre pénitence ; point de faveurs ni de graces , que nous ne soyons en droit de nous promettre de sa charité. Car *celui qui cache ses transgressions , ne prospérera point : mais celui qui les confesse & qui les délaisse , obtiendra miséricorde.*

Notre Texte contient deux Propositions

*qui cachent leurs transgressions, &c.* 271

tions distinctes, qui partageront ce Discours en deux Parties.

I. Nous verrons le crime de ceux *qui cachent leurs transgressions*, & le malheur qui les attend. *Celui qui cache ses transgressions, ne prospérera point.*

II. La prudence de ceux qui les confessent & qui les délaissent, & le bonheur qui leur est assuré. *Mais celui qui les confesse & qui les délaïsse, obtiendra miséricorde.*

Dieu veuille que revêtant aujourd'hui les dispositions de véritables Pénitens, nous ayons part tous tant que nous sommes à sa miséricorde, à ces trésors de grace qui sont toujours ouverts pour les Pécheurs repentans & humiliés ! Ainsi soit-il !

## I. P O I N T.

EXAMINONS en premier lieu, le crime de ceux qui *cachent leurs transgressions*. Il semble qu'un aveu sincère de nos transgressions n'est pas une tâche fort difficile, ni qui doive nous coûter beaucoup. Si nous vivions dans une Société de Saints & de Justes, si nous étions seuls coupables de péché, je conçois bien qu'il seroit fâcheux pour nous

nous de nous distinguer des autres par une démarche si humiliante , & que la honte, la crainte pourroient nous porter à défavouer nos crimes & nos offenses. Mais nous bronchons tous en plusieurs choses ; il n'y a de différence entre les hommes, que du plus au moins : & quelle peine des Pécheurs , tels que nous sommes tous , peuvent-ils tant se faire de confesser leurs péchés , lorsqu'ils ont eu le malheur d'y tomber ? Cependant , cette confession franche, sincère, n'est pas aussi facile à obtenir qu'on se l'imagine : il en coute infiniment à l'orgueil humain pour se déclarer coupable , & pour convenir que l'on a péché. Ce n'est pas que nous ne soyons toujours prêts à nous ranger dans la classe commune à tous les Pécheurs ; à reconnoître que nous participons, comme tous les autres, aux misères , aux foiblefles de l'Humanité : ces sortes de confessions vagues & générales ne coutent rien , & ne font honte à personne. Mais c'est un aveu sincère, détaillé, de leurs offenses, qu'il est très difficile d'arracher aux Pécheurs, & auquel ils ne se portent qu'avec beaucoup de répugnance. Il ne tient pas à eux qu'ils ne cachent leurs transgressions , 1. à Dieu , 2. aux autres hommes, 3. enfin à eux-mêmes.

I. On

I. On cache ses transgressions à Dieu, on tâche de lui en dérober la connoissance. Mais cela est-il bien possible? Comment présumer d'en imposer à ce Dieu qui fait tout, qui connoit nos pensées *une par une, qui sonde les reins & les cœurs?* Ezéch. ch. 11. v. 5. Il est vrai que cela n'est pas possible; Jérem. ch. 17 v. 10. ch. 16. v. 17. qu'il n'y a ni ténèbres, ni ombre de mort, où se puissent cacher les ouvriers d'iniquité. Mais cela n'empêche pas qu'ils ne tentent de le faire; que dans leur aveuglement ils ne se flattent d'en venir à bout; qu'ils ne pensent & qu'ils n'agissent comme s'ils croyoient que leur mauvaise conduite peut être cachée à Dieu. Témoin nos premiers Parens, qui après être tombés, furent se cacher sous les arbres du Jardin, comme pour se soustraire aux regards & aux poursuites de leur Juge. Témoin le perfide Caïn, qui interrogé par Dieu, où étoit son Frère, lui répond avec insolence: *Je ne sai; suis-je le gardien de mon Frère, moi?* Gén. ch. 4. v. 9. Témoin le traître Judas, qui malgré ce qu'il favoit de la toute-science de Jésus-Christ, en agit pourtant comme si la trahison lui étoit cachée. Témoin ce langage insensé, que David met à la bouche des Impies de son tems, & qui est plus ou moins celui de tous les Pécheurs: *L'E-*  
*Tome I. S ter-*

*ternel ne le verra point, le Dieu de Jacob n'en entendra rien.*

2. On cache ses transgressions aux hommes. Car quoique les autres hommes ne soient pas meilleurs, quoiqu'ils soient souvent plus vicieux que nous, cependant nous n'aimons pas à leur confesser nos fautes cachées. Pour peu qu'il y ait à craindre que l'aveu que nous en ferions puisse nuire à nos biens, à notre réputation, oh ! nous avons grand soin de nous en abstenir, nous n'en venons là qu'à la dernière extrémité. Au contraire, nous les cachons avec soin, nous prenons toute sorte de précautions pour empêcher qu'ils ne soient connus, & nous serions bien fâchés que le Public fût instruit des desordres secrets de notre conduite.

Dans le fond, il est bon que ces dérèglements restent ensevelis dans la nuit obscure qui les couvre, & il y auroit souvent plus d'imprudence que de sagesse à les divulguer & à les rendre publics. Les hommes n'ont aucun droit sur les secrets de notre cœur, ni sur les détails de notre vie. Hors le cas d'un scandale public, ou d'une sommation sous serment de la part du Magistrat, ou de quelque tort fait au prochain, que nous ne pouvons ré-

réparer sans en faire l'aveu : hors ces cas-là, rien ne nous oblige à révéler des transgressions qui ne sont connues que de Dieu & de nous, & si la charité chrétienne nous oblige à taire, à couvrir les fautes du prochain, à plus forte raison nous est-il permis de cacher les nôtres, & de nous épargner la honte d'un aveu public, qui ne feroit que nous attirer le mépris des hommes, & nous donner en spectacle aux yeux de l'Univers. On ne voit déjà que trop de crimes, de méchancetés sur la Terre, sans que nous en augmentions le nombre par des confessions indiscrettes. Et que feroit-ce, Mes Frères, si toutes les fautes cachées, toutes les offenses des gens de bien venoient à être exposées au grand jour ? Quelle honte pour eux ! quel opprobre pour la Religion ! quel triomphe pour les Libertins & les Méchans, qui ne manqueroient pas d'en tirer de funestes avantages ! Il suffit donc que nos péchés soient connus de Dieu, que nous en fassions notre confession à Dieu, que nous les déplorions en sa présence, sans qu'il soit toujours nécessaire de les déclarer aux hommes.

3. Enfin on se cache ses transgressions à soi-même, pour s'épargner la mortification de les reconnoître, ou la peine

276 SERMON *sur le malheur de ceux*

de s'en corriger & de s'en défaire, & c'est de cette dernière espèce de dissimulation dont il s'agit dans mon Texte, & sur laquelle nous devons nous arrêter un moment.

D'abord je remarque, que cette dissimulation est un mal bien plus commun & bien plus général que l'on ne pense; qui s'étend même à des fautes graves, à des péchés crians, qui ne paroissent pas susceptibles de déguisement ni de feinte. Que l'on se cache à soi-même mille transgressions involontaires, qui nous échappent tous les jours, que l'on se fasse illusion, par exemple, sur l'ignorance en matière de Religion, sur la froideur pour le Service divin, sur les distractions dans la prière, sur la lenteur des progrès dans la Sanctification, sur la vivacité des passions, sur l'amour pour les plaisirs, sur la perte du tems, sur le luxe des habits, sur l'immodestie des mœurs & des discours, & sur quantité d'autres offenses de cette espèce; cela n'est pas surprenant, vu le penchant extrême que nous avons à nous méconnoître, à nous flatter, à nous croire plus saints & plus parfaits que nous ne le sommes en effet. Mais que l'on entreprenne encore de se cacher des fautes grossières, des actions indignes,

gues, criminelles; manifestement contraires à la Loi de Dieu; que l'on pousse la dissimulation jusqu'à méconnoître des vols, des injustices criantes, des parjures, des impudicités, des menfonges odieux, des calomnies atroces; c'est ce qui ne paroît pas possible: & c'est pourtant ce qui se voit tous les jours, ce qui se pratique communément & en plusieurs manières. Car combien de mauvaises voies les hommes n'ont-ils pas pour se cacher les crimes, les offenses les plus manifestes?

1. Les uns *se cachent leurs transgressions* en les désavouant, en fermant volontairement les yeux pour ne les pas voir.

2. Les autres *se cachent leurs transgressions* en n'y pensant pas, en éloignant de leur esprit tout ce qui pourroit les porter à y penser.

3. Enfin la plupart *se cachent leurs offenses* en les palliant, en les excusant, en les dépouillant de ce qu'elles ont de plus odieux & de plus malin.

1. Il y en a qui *se cachent leurs transgressions* en les désavouant, en fermant les yeux pour ne les pas voir. C'est ainsi qu'en usent les avarés, les oppresseurs des veuves & des orphelins, les hypo-

crites, les orgueilleux, les ivrognes, les débauchés, & tous les hommes qui sont vendus au péché & à la corruption. L'ignorance où ils font des devoirs les plus essentiels du Christianisme, les profondes racines que les passions ont jettées dans leurs ames, la malheureuse habitude qu'ils se sont faite de se familiariser avec leurs vices, les aveuglent au point de ne pas voir leurs transgressions, de ne les pas sentir, de les commettre sans répugnance & sans remords. Quoique leurs vices, leurs défauts soient connus dans le Monde, qu'ils fautent aux yeux de tous ceux qui les approchent, quoique chacun en parle, en glose, il n'y a qu'eux qui ne les voyent point, qui ne les apperçoivent point, qui ne veulent point les appercevoir; parce qu'ils auroient honte d'eux-mêmes, que leur orgueil & leur amour-propre en seroit blessé, & qu'il faudroit songer à réformer leur conduite. Encore est-ce beaucoup quand ils ne font que se les cacher, ces vices, & les couvrir d'un voile épais qui les rend invisibles à leurs yeux. Car tel est souvent l'aveuglement & la préoccupation d'un Pécheur, qu'il ne se contente pas de ne point voir les vices qui sont en lui, mais il arrive encore qu'il les farde, qu'il les dé-

déguise, qu'il se les représente couverts des livrées de la Vertu. C'est ainsi, par exemple, qu'aux yeux d'un avare, l'avarice ne passe que pour une prudente économie : aux yeux d'un homme vain, orgueilleux, l'orgueil se cache sous le nom de magnanimité, de grandeur d'âme : aux yeux d'un hypocrite, l'hypocrisie la plus détestable se change en véritable dévotion : aux yeux d'un profane, d'un jureur de profession, les sermens, les profanations les plus horribles ne sont que des saillies d'esprit : aux yeux d'un mondain, d'un débauché les plaisirs les plus outrés ne sont que des divertissemens honnêtes, sortable à son âge & à sa condition : & à la faveur de ces affreuses métamorphoses on suce à longs traits le poison du péché, on chérit ses égaremens, sans daigner ouvrir les yeux pour les avouer, ou les reconnoître. Triste effet du préjugé & de l'amour-propre qui se répand dans tous les replis de notre ame, change le mal en bien, la lumière en ténèbres, & qui vérifie cette parole d'un Prophète : *Le cœur de l'Homme est trompeur, & désespérément malin : qui le connoitra ?* Que si à cette funeste disposition d'esprit, se joint quelque bonne qualité morale (car il n'y a point

d'homme qui n'en ait , & qui soit vicieux de tout point); alors l'aveuglement est complet, & la cure impraticable: car on n'apperçoit plus alors que le peu de bien qui est-encore en nous; on ne se considère plus que du beau côté; on est content de soi-même, de son cœur, de ses vertus; on se fait bon gré d'être plus sage, plus régulier que tant d'autres, dont les desordres sont bien plus marqués; on tient en secret le langage du Pharisien de la Parabole: *Je te rends graces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, ni même comme ce Publicain; je prie Dieu, je donne l'aumône, je vais régulièrement au Temple, je communie dans les occasions. Ou bien on parle comme l'Ange de l'Eglise de Laodicée; Je suis riche, je suis dans l'abondance, je n'ai besoin de rien, & ils ne voyent pas, ces infortunés, qu'ils sont pauvres, misérables, aveugles & nuds.*

Luc ch.  
18. v.  
11.

Apoc.  
ch. 3.  
v. 17.

2. Il y en a qui *se cachent leurs transgressions* en n'y pensant pas, en éloignant de leur esprit tout ce qui pourroit les porter à y penser, à y faire une attention sérieuse. C'est-là une autre illusion de l'esprit humain, & un des grands obstacles à l'amendement des Pécheurs. Tous  
ne

ne portent pas l'aveuglement au point que nous venons de décrire, tous ne sont pas assez pervers pour ériger leurs vices en vertus : mais il en est d'autres, qui ont l'art funeste d'oublier leurs crimes & leurs péchés, aussi-tôt qu'ils ont été commis. Ils les voyent, ils les sentent d'abord ; ils en ont bien quelque honte, quelque regret : mais cette honte ne dure guères ; ils ont grand soin de chasser de leur esprit un souvenir importun, qui pourroit leur causer du trouble & des remords. Pour cela, ils se fuyent eux-mêmes, ils se répandent dans le Monde, ils cherchent dans les plaisirs & dans les occupations du Siècle de quoi se distraire, s'étourdir sur les péchés qu'ils ont commis ; & malheureusement pour eux, ce Monde ne les sert que trop bien dans le soin qu'ils prennent de les oublier, & d'étouffer les cris de la Conscience qui voudroit les obliger à y penser. Comme si, en perdant le souvenir de nos forfaits, en n'y pensant plus, c'étoit le moyen de les faire oublier à Dieu même, & de se mettre à couvert de la peine qu'ils méritent ! C'est ainsi que David *se cacha ses transgressions*, & qu'ils oublièrent pendant un tems à quel point il étoit coupable ; jusques-là qu'il eut besoin que Nathan vint vers lui

de la part de Dieu, pour le faire souvenir de son péché ; & lui faire sentir la grandeur de son offense. C'est ainsi que les Enfans de Jacob se cachèrent pendant longtems l'inhumanité avec laquelle ils avoient traité l'innocent Joseph, & la douleur mortelle qu'ils avoient causée à leur Père, par l'imposture qu'ils avoient imaginée. Ce ne fut que vingt ans après, qu'ils donnèrent des marques de leur repentir ; & peut-être que pendant tout ce tems-là, ils ne pensèrent pas seulement à se faire le moindre reproche. Mais lorsqu'ils se virent prisonniers en Egypte, poursuivis, condamnés pour un crime dont ils étoient innocens, alors ils se souvinrent de celui dont ils étoient réellement coupables, mais auquel ils ne pensoient plus : alors l'indigne traitement fait à leur propre Frère se représenta à leur esprit dans toute sa noirceur. *Pour vrai, nous sommes coupables envers notre Frère ; car nous avons vu l'angoisse de son ame, quand il nous demandoit grace, & nous ne l'avons point écouté : c'est pour cela que cette détresse nous est maintenant arrivée.*

3. Enfin il y en a qui se cachent leurs transgressions en les palliant, en les adoucissant, en les dépouillant de tout ce qu'el-

qu'elles ont de plus odieux & de plus malin. C'est-là le dernier refuge des Pêcheurs, & la voie ordinaire dont ils se servent pour se dérober à eux-mêmes la connoissance de leurs iniquités. Comme il n'est pas toujours possible de se cacher absolument ses crimes, ni de les oublier, qu'il en est un grand nombre qui se représentent à notre imagination, malgré que nous en ayons; quelle est alors la ressource de la plupart des Pêcheurs? C'est de les avouer, de les reconnoître, ces péchés; mais de chercher à les justifier, à les excuser, à les dénaturer, pour ainsi dire. Et il n'est pas croyable combien notre cœur est fertile en illusions à cet égard, combien il nous suggère de mauvaises défaites pour nous cacher ce que notre conduite a de plus difforme, & réduire à rien les vices & les iniquités les plus criantes & les plus odieuses. Il n'est point de souterrain où nous n'allions fouiller, pour diminuer la honte que nous devrions avoir de nos fautes, & nous rassurer contre la crainte du châtement. Tantôt on s'en prend à la fragilité humaine, à la corruption originelle, qui est inséparable de l'homme, & qui sert de couverture aux plus grands crimes. Tantôt on fait son apologie aux dépens des

des plus grands Saints; leurs chutes servent à couvrir les nôtres, & à les faire paroître beaucoup moins considérables.

Tantôt on se justifie par la conduite des autres; on croit n'être point coupable, parce que l'on ne fait que suivre la multitude, & que se conformer aux usages & aux exemples du Siècle. Tantôt c'est notre jeunesse, notre imprudence, la force des tentations qui nous a séduits, entraînés, & qui efface à nos yeux la malice de nos actions. Il n'y a pas jusqu'à Dieu, à sa Parole, à laquelle on ose s'en prendre, & où l'on va chercher des prétextes pour couvrir l'iniquité de sa conduite. C'est Dieu, dit-on, qui a permis que nous fussions tentés; c'est sa Grace qui nous a manqué au besoin; ce sont les tentations qui ont été si violentes, qu'il ne nous a pas été possible de résister. Nous condamneroit-il pour des fautes que nous n'avons pu nous empêcher de commettre? Les plus grands Saints n'ont-ils pas eu leurs défauts? & si Dieu a pardonné à David, à Salomon, à S. Pierre, qui ont fait des chutes bien plus lourdes que les miennes, pourquoi ne me pardonneroit-il pas aussi? Après tout, c'est la Foi qui nous justifie; c'est le mérite de Jésus-Christ qui couvre toutes nos transgressions. Vaines

il.

illusions! défaites criminelles! qui ne sont bonnes qu'à aveugler le Pécheur, qu'à diminuer l'horreur qu'il devoit avoir pour ses péchés, & à éloigner sa repentance, qui ne sauroit jamais venir trop tôt! Hé que gagne-t-on à se cacher, à se dissimuler ainsi ses crimes & ses offenses, s'il est vrai, comme nous n'en saurions douter, que Dieu les voie à découvert, qu'il en soit instruit à fond, qu'il examine, qu'il épulche toutes nos actions, qu'il nous appellera un jour à en rendre compte?

Aussi, tous ces hommes qui ont recours à ces mauvaises voies pour se cacher à eux-mêmes les déréglemens de leur conduite, ne peuvent s'attendre qu'à un fort des plus tristes & des plus déplorables. C'est de quoi le Sage les avertit dans mon Texte, lorsqu'il dit que *celui qui cache ses transgressions ne prospérera point*; pour dire, qu'il aura des maux dans cette vie, qu'il sera affligé, misérable, que sa fin ne sauroit manquer d'être malheureuse. C'est une façon de parler qui dit peu, mais qui donne beaucoup plus à entendre qu'elle n'exprime. En effet, comment pourroit-il prospérer? comment y auroit-il de véritable bonheur pour un homme qui se cache sa misère, qui s'ob-

stine

stine à ne la pas voir, & qui se ferme à lui-même tout accès à la miséricorde de Dieu? Tout au plus, il peut par-là faire diversion pendant un tems aux craintes, aux remords que lui causeroient ses péchés, s'ils lui étoient mieux connus. Tout au plus, il peut se procurer un calme trompeur, une paix dangereuse, se croire moins misérable qu'il ne l'est en effet. Mais son illusion peut-elle faire son bonheur? Sa dissimulation peut-elle lui faire goûter un repos réel, une prospérité durable? Rien moins que cela: au contraire, son aveuglement lui prépare une source de peines, de chagrins, de misère, d'infortune. Vous savez combien il en prit mal à Saül, pour avoir voulu dissimuler sa désobéissance: quelque soumission, quelque prière qu'il pût faire à Samuel, l'Arrêt de sa condamnation fut irrévocable; & depuis ce moment-là, il n'y eut point de prospérité pour lui. Vous savez aussi ce qui arriva à Hacan, qui périt avec toute sa maison, malgré le soin qu'il avoit pris d'enterrer l'Interdit dans sa Tente. Voyez encore Guéhazi, le Serviteur d'Elisée: pour avoir caché à son Maître l'indigne artifice dont il s'étoit servi pour extorquer des présens de Naaman, la Lèpre de ce Syrien s'attacha

Josué  
ch. 7.

2 Rois  
ch. 5.

cha à lui, & il se vit banni du commerce des vivans. Voyez encore Ananias, & Saphira sa Femme, qui pour avoir menti à S. Pierre, & voulu lui déguiser le vol qu'ils faisoient aux pauvres, tombèrent morts aux pieds de l'Apôtre. Voyez enfin David qui avoue lui-même au Ps. XXXII. que *tant qu'il s'étoit tu, qu'il avoit caché son péché, sa vigueur s'étoit changée en sécheresse d'Esté*: pour dire, qu'il n'avoit goûté ni joie ni satisfaction depuis ce tems-là, non pas même dans les exercices de piété, dont il faisoit auparavant tout son plaisir.

Mais quand ceux qui *se cachent leurs transgressions* pourroient par-là se procurer quelque tranquillité, quelque bonheur du côté du Monde, cette fausse paix, cette chimère de bonheur est-elle capable de les dédommager du malheur auquel leur obstination les expose, de la perte qu'ils font de l'amour de Dieu, de l'assurance de leur Salut? Peut-il y avoir de véritable prospérité sans la paix, la bienveillance de Dieu, sans le pardon & la rémission de nos offenses? Et comment obtenir l'un & l'autre, tant qu'on *se cache ses transgressions*, qu'on ne les connoît pas, que l'on ne veut pas les connoître, & que l'on se met ainsi hors d'état de les  
con-

confesser, de s'amender, de se repentir, ou du moins de proportionner sa repentance à ses crimes ? Un malade qui s'étourdit sur son mal, qui le cache à son Médecin, qui refuse des remèdes amers, mais qui lui seroient salutaires, peut-il espérer de guérison ni de soulagement à ses maux ? Quel n'est donc pas le crime, l'aveuglement de ces coupables, qui préfèrent une dangereuse sécurité à une confession franche, sincère, qui seule peut leur obtenir de Dieu la rémission de leurs péchés; & qui pour s'épargner la honte & les amertumes de la pénitence, se cachent leurs misères spirituelles, & passent leur vie dans une ignorance volontaire de leurs crimes & de leurs desordres, qui les conduit à une perdition éternelle !

Ah ! Mes Frères, déplorons leur aveuglement & leur malheur. Pour nous, soyons plus sages, plus sincères : ne craignons point de voir clair dans notre conduite, quelque difforme qu'elle soit ; puisqu'il est un moyen assuré de la réparer, de rentrer en grace avec notre Dieu, & d'obtenir le pardon & la rémission de toutes nos offenses. *Celui qui cache ses transgressions, ne prospérera point ; mais celui qui les confesse & qui les délaisse, obtiendra miséricorde.* C'est notre secon-  
de

de Partie, sur laquelle nous serons moins longs que sur la précédente.

## II. P O I N T.

LE Sage nous indique ici deux voies, pour éviter le malheur de ceux qui cachent leurs transgressions, & pour obtenir le pardon de nos offenses: l'une, c'est la *confession*: l'autre, c'est le *renoncement au péché*. Salomon doit bien en être cru, puisqu'il en avoit fait l'épreuve. Car j'avoue que nous ne saurions donner dans la pensée de ceux qui croient que ce Prince persévérera jusqu'à la fin de sa vie dans les déréglemens où il s'étoit plongé: il nous semble au contraire, que les raisons que l'on a de présumer favorablement de la pénitence & du Salut de Salomon, sont bien plus fortes que celles qui ont porté quelques-uns à en douter. Quoi qu'il en soit, ce sage Roi nous propose ici une voie sûre, & la seule qu'il y ait, pour obtenir le pardon de nos péchés.

C'est, premièrement, de les *confesser*. Cette *Confession* consiste dans un aveu sincère, universel, que nous faisons à Dieu de tous les péchés qui nous sont connus; aveu qui doit être accompagné

de honte, de douleur, & d'une sérieuse résolution de nous amender & de changer de conduite. Cette Confession est nécessaire: Dieu nous la demande, non pour être instruit des transgressions que nous avons commises, car il les connoit mieux que nous, il n'y en a pas une qui lui échappe; mais pour nous convaincre nous-mêmes de notre misère, de notre corruption; pour nous obliger à penser attentivement à ces péchés, que nous sommes si sujets à oublier; pour exciter en nous un vif sentiment de nos offenses, par le détail humiliant que nous en retraçons à notre mémoire.

Quand on tombe dans quelque péché, que l'on a le malheur d'offenser Dieu, on ne voit pas toujours ce que le péché a d'infame, d'odieux, de criminel. Pour l'ordinaire, les sens nous séduisent, la passion nous aveugle, & ne nous laisse pas la liberté de penser, de réfléchir sur ce que nous allons faire, aux malheurs que nous attirons sur nous. Or la Confession, en appliquant fortement notre esprit à la considération de nos crimes, en nous donnant lieu d'y faire de sérieuses réflexions, d'en peser les motifs, les circonstances; la Confession est admirable pour les faire sortir de ces *cachettes*  
de

*qui cachent leurs transgressions, &c.* 291

de honte, où notre ignorance & nos passions les tenoient renfermées, elle arrache de nos yeux le bandeau fatal, qui nous cachoit toute la laideur & l'énormité de nos offenses; elle nous dispose à les haïr, à les détester, à en souhaiter ardemment l'abolition : & c'est-là le premier pas du Pécheur vers la repentance.

Mais cette *Confession* doit être accompagnée de honte, de douleur, d'un déplaisir sincère d'avoir offensé Dieu. Car la Confession suppose une faute connue, avouée. Or tout homme qui se sent coupable envers Dieu de quelque faute que ce soit, s'il lui reste quelque crainte de Dieu, a toujours de justes sujets de rougir, de s'affliger, de déplorer sa corruption, & de s'écrier, *A toi est la justice,*

Dan. ch.  
9. v. 7.

*& à nous la confusion de face ; & avec le Publicain, qui n'osoit lever les yeux vers le Ciel, O Dieu, aye pitié de moi qui suis Pécheur !* Mais prenez garde que cette honte, cette douleur qui accompagne la Confession, ne doit pas être produite en nous, seulement par la crainte de l'Enfer & des châtimens que nous avons mérités. C'est-là un principe lâche, quand il est tout seul ; & c'est pourtant celui qui meut la plupart des hommes, & qui cause en eux ces regrets qui

suivent le péché. Sans la crainte des Jugemens de Dieu dans cette vie & dans l'autre, combien de Pécheurs, qui ne penseroient jamais à confesser leurs crimes, ni à s'en repentir? Ce n'est pas que la douleur, la détresse qui naît de cette crainte, ne soit bonne, utile, agréable à Dieu, sur-tout lorsqu'elle nous fait produire *des fruits convenables à la repentance*. Jésus-Christ dans son Evangile, S. Paul dans ses Epîtres, se servent souvent de *l'attente d'un Jugement*, de *la frayeur du Seigneur*, pour porter les hommes à l'amendement & à la pénitence. Jésus-Christ nous exhorte à *éviter l'ire à venir*; à craindre *l'Etang ardent de feu & de soufre*; à craindre *celui qui peut précipiter le corps & l'ame dans la gehenne*. Mais ce motif ne doit pas être l'unique, ni même le principal. Il en est bien d'autres, plus nobles, plus raisonnables, plus dignes d'un Chrétien, & qui sont plus propres encore à exciter en nous une honte & une componction salutaire. Ceux-ci doivent être pris de la bassesse, de l'infamie du péché, de la beauté, de la perfection des Loix qui ont été violées; de la grandeur, de la sainteté, de la bonté du Dieu que nous avons offensé; de l'ingratitude qu'il y a à  
nous,

nous, à offenser notre Dieu, notre Père céleste; un Père qui nous a tant aimés, qui nous a tant fait de bien, qui nous en fait tous les jours, malgré l'abus que nous faisons de sa bonté; un Père qui a sacrifié son propre Fils pour notre Salut. O que la confusion, la douleur, les regrets qui procèdent de cette source sont agréables à Dieu! qu'ils ont d'efficace pour le fléchir, pour desarmer sa justice? C'étoit celle de l'Enfant prodigue, lorsqu'il se trouvoit entre les bras de son Père: *Mon Père, j'ai péché contre le Ciel & devant toi; je ne suis pas digne d'être appelé ton fils.*

Ces regrets, cette douleur que nous cause le souvenir de nos péchés, doivent être proportionnés à la nature des crimes dont nous nous sentons coupables: c'est-à-dire, que notre Confession doit être plus ou moins profonde, amère, selon que les offenses que nous nous reprochons sont plus ou moins malicieuses, & que nous y avons plus ou moins persévéré. A l'égard des fautes légères, des péchés de foiblesse, d'ignorance, de surprise, tels qu'il nous en échappe tous les jours un grand nombre, une Confession générale, pourvu qu'elle soit humble, sincère, suffit pour la rendre agréable à Dieu,

& nous obtenir le pardon dont nous avons besoin. Car où en ferions-nous, tous tant que nous sommes, si Dieu n'avoit pas de support, d'indulgence à cet égard?

Mais il n'en est pas de même des péchés atroces, volontaires, qui ont un degré de malice considérable, tels que sont le parjure, le meurtre, l'adultère, le mépris de Dieu, de sa Parole, de ses Sacremens. O ! pour de tels crimes, une Confession ordinaire, une douleur, une componction médiocre, ne suffisent pas pour les expier : il faut y apporter *un cœur contrit & brisé*, comme David; il faut les *pleurer amèrement*, comme S. Pierre, en concevoir une profonde horreur; & tous les regrets, toutes les larmes de notre vie ne sont pas trop pour les déplorer. Ce n'est pas que les larmes soient toujours nécessaires à la confession des péchés, ni que l'on ne puisse se repentir salutairement, sans se répandre en lamentations & en pleurs. Ces signes extérieurs dépendent beaucoup de la trempe de notre Ame, de la foiblesse ou de la force de notre constitution. Tel qui ne sauroit donner une larme au souvenir de ses péchés, en est quelquefois plus touché, plus affligé dans son ame, que tel

au-

autre qui s'abandonne aux gémissemens & aux sanglots. Mais l'essentiel est, comme nous l'avons dit, que ces regrets soient sincères, qu'ils partent du cœur, qu'ils soient produits en nous par l'horreur que nous avons pour nos péchés; & sur-tout, qu'ils soient accompagnés d'une ferme résolution de nous corriger. C'est pour cela que le Sage, à cette première disposition, en ajoute une seconde: *Celui qui les confesse, & qui les délaisse, obtiendra miséricorde.*

Il n'est pas nécessaire que nous insistions sur ce *délaissement*; vous savez tous en quoi il consiste. En général, c'est s'abstenir de tous les péchés que la Conscience nous reproche, dont nous avons fait la confession à Dieu, & pratiquer les vertus & les devoirs qui sont opposés à ces vices. Ce Renoncement, cet Abandon n'est pas moins nécessaire que la Confession. Dans un sens il l'est davantage, puisque c'est la pierre de touche par laquelle on peut juger de la sincérité de nos regrets & de notre repentir. Dans l'Enfer même, il y a des pleurs, des regrets, des angoisses, des remords, des gémissemens; mais pour cela il n'y a point de repentance ni d'amendement. Et que sont nos regrets, notre confession, sans la ré-

formation de nos mœurs, & le renoncement à nos vices? C'est une nouvelle insulte que nous faisons à Dieu, une nouvelle source de malheur que nous nous préparons à nous-mêmes, qui prouve bien que nous nous sentons coupables, que nous avons quelque déplaisir d'avoir offensé Dieu, que nous craignons ses jugemens; mais qui prouve en même tems que nous ne l'aimons pas assez pour lui faire le sacrifice de nos penchans criminels, que nos vices, nos péchés nous sont encore plus chers que son amour, sa grâce, son salut. Hé comment Dieu pourroit-il regarder de bon œil des coupables qui lui insultent d'une manière si outrageante? pourquoi leur feroit-il miséricorde, puisqu'ils se mettent si peu en devoir de l'obtenir? Mais quand à la confession se joint le renoncement au péché, le changement de vie, oh! alors il n'y a point de crime, dont le Pécheur ne soit en droit de se promettre le pardon: *car celui qui confesse ses transgressions & qui les délaisse, obtiendra miséricorde.* Oui, il obtiendra miséricorde, non seulement de quelques transgressions, mais de toutes celles qu'il peut avoir commises pendant sa vie; non seulement de quelques fautes légères, mais des péchés les plus

plus atroces, des habitudes les plus criminelles & les plus invétérées: il n'en est point que Dieu ne soit disposé à pardonner à une confession humble, à un amendement sincère. Nous avons sa parole, ses promesses, qui nous en assurent. *Si nous confessons nos péchés, il est si- Jean ch. 1. v. 9. dèle. & juste pour nous pardonner nos péchés, & nous nettoyer de toute iniquité.* Voilà pour la confession; & voici pour l'amendement: *Que le méchant dés- Esaié ch. 55. v. 7. laisse sa voie, & l'homme injuste ses pensées, & qu'il retourne à l'Eternel, & il aura pitié de lui, & à notre Dieu, car il pardonne tant & plus.* Encore Dieu ne se contente-t-il pas de pardonner simplement au Pécheur; mais il accompagne ce pardon de sa paix, de sa grace, du don de son Salut, des témoignages les plus tendres de son amour. O la grande miséricorde, que celle qui est offerte à la confession des péchés & à la repentance! Que nous sommes heureux de trouver un asyle si sûr, après tant de naufrages que nous faisons dans la vie! Qui ne voudroit, à ce prix, avoir part à un bienfait si inestimable!

## A P P L I C A T I O N .

Nous le voulons tous, Mes Frères, & il n'y a pas un de ceux qui ont communiqué aujourd'hui, qui ne compte d'avoir fait sa paix avec son Dieu, qui ne se flatte d'avoir trouvé l'accès ouvert au Trône de la miséricorde. Nous l'espérons aussi pour vous, Mes Frères, & nous le demandons à Dieu de tout notre cœur. Mais ne manque-t-il rien à notre Communion, pour fonder une assurance si douce & si consolante? A-t-elle été accompagnée de cette confession sincère, de ce souvenir douloureux, qui conviennent si bien à des Pécheurs qui vont demander grace à leur Juge, à leur Père céleste? Avez-vous bien connu le nombre, l'atrocité de vos offenses, la bassesse & l'ingratitude de votre conduite? Vos larmes, votre douleur, votre repentance ont-elles été proportionnées à la malice des péchés dont vous êtes allés chercher la rémission à cette Ste. Table? N'êtes-vous pas coupables, au moins, de cette honteuse dissimulation dont nous avons parlé, & qui porte les Pécheurs à se flatter, à se cacher leurs péchés, lors même qu'ils devroient en être les plus touchés, les plus

plus affligés ? Au nom de Dieu, Mes Frères, ne nous cachons rien ; soyons sincères, de bonne foi avec Dieu ; aussi bien, il ne sert de rien de déguiser, de dissimuler devant un Juge qui lit dans notre cœur, qui connoît le fond de notre ame. Et quand il auroit manqué quelque chose à votre Communion, quand elle auroit été déstituée de quelques-uns des sentimens que Dieu vous demande, il est tems encore d'en obtenir miséricorde, pourvu que vous en fassiez une confession sincère à Dieu, & que vous déploriez amèrement les manquemens où vous êtes tombés. La bonne-foi, la sincérité peut être nuisible, quand on a à faire aux Juges de la Terre : à leurs Tribunaux, la confession du crime amène ordinairement la condamnation du criminel. Mais au Tribunal de Dieu, une confession franche, sincère, apaise sa colère, desarme sa justice, & ouvre au coupable des trésors de grace & de miséricorde. Il est vrai que dans la multitude de péchés que vous avez commis, il se peut que vous en ayez oublié quelques-uns, qui se cachent à votre mémoire, & qui ont échappé à votre examen. *Qui est-ce*, s'écrie David au Ps. XIX, *qui est-ce qui connoit ses fautes cachées ?* Nous ne les con-

nois-

noissons pas mieux que lui. Mais du moins faut-il suppléer à cet oubli par une confession franche, universelle, & réitérée tous les jours. Il faut déplorer amèrement cette corruption qui est la source de tant de péchés, qui nous échappent souvent sans que nous y fassions attention; d'autant plus que dans ce nombre il peut y en avoir de fort considérables. Il faut s'écrier avec David: *Qui est-ce qui connoît ses fautes cachées? Lave-moi des fautes commises par erreur. N'entre point en compte ni en jugement avec tes serviteurs, tes servantes; car, ô Eternel, si tu prends garde aux iniquités, qui est-ce qui pourra subsister?*

Mais je veux qu'il ne manque rien à notre Communion, du côté des regrets & de la confession que nous avons faite à Dieu: n'y manquera-t-il rien non plus du côté des promesses, des engagements où nous sommes entrés à cette Ste. Table, du côté de la résolution que nous devons avoir prise d'amender nos voies, de délaïsser nos transgressions & nos vices? Hélas! que je crains bien qu'à cet égard nous n'ayons sujet de nous défier de nous-mêmes, & de la sincérité de nos regrets & de notre repentance! Tant de Communions qui n'ont produit aucun amendement

*qui cachent leurs transgressions, &c.* 301

ment dans nos mœurs, aucun progrès dans la Foi, dans la Sanctification, ne fondent que trop une crainte si juste & si raisonnable. Cependant, il est bien certain, que pour rentrer en grace avec Dieu, pour obtenir miséricorde, il faut joindre à la confession, à la douleur que nous cause le souvenir de nos péchés, la résolution de nous en corriger, de les abandonner; & que nos regrets ne peuvent être agréables à Dieu, qu'autant qu'ils sont soutenus par *des fruits convenables à la Repentance*. Voulez-vous donc être sûrs d'avoir fait une bonne Communion? voulez-vous être sûrs que Dieu vous a fait miséricorde, que vous avez part à tous les fruits de la mort du Sauveur? Ne vous contentez pas de gémir sur vos péchés, de former des projets d'amendement & de réforme: mais mettez incessamment la main à l'œuvre, travaillez de bonne foi à vous en corriger & à vous en défaire, évitez soigneusement les rechutes dans le péché; *Lavez-vous, nettoyez-vous; cessez de mal faire; apprenez à bien faire.*

Mes Frères, ne ferez-vous rien pour vous assurer ce pardon, pour remplir un devoir si juste & si raisonnable? Quoi! pas la moindre précaution pour l'avenir, pas  
la

la moindre attention sur votre conduite? Mes Frères, vous ne sauriez vous en défendre: Dieu vous a trop aimés, il vous a trop pardonné, pour que vous continuiez à l'offenser, pour que vous ne fassiez pas tous vos efforts pour lui plaire, pour lui obéir. Seigneur, nous ne demandons pas mieux que d'employer à ton service toutes les facultés de notre Ame, c'est notre plus forte envie: mais nous en sommes incapables, sans le secours de ta Grâce. Accorde-nous-la donc, cette Grâce sanctifiante: ne permets pas qu'elle nous abandonne jamais. Nous t'en supplions au nom de ce Jésus qui nous l'a méritée, & à qui, comme à Toi & au S. Esprit, soit honneur & gloire, force, empire & magnificence, dans tous les Siècles! Amen.

SER: